

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 66 (1925), p. 317-321

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1925__66__317_0

© Société de statistique de Paris, 1925, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 12. — DÉCEMBRE 1925

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 1925

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES RICHET, PRÉSIDENT
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1925
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
RÉINTÉGRATION D'UN MEMBRE HONORAIRE ASSOCIÉ.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
NÉCROLOGIE.
PRÉSENTATION DE LA LISTE DES MEMBRES À ÉLIRE AU CONSEIL.
PRÉSENTATION, PAR M. MARCEL MOINE, D'UN FILM SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION ANTI-TUBERCULEUSE EN FRANCE.
COMPTE RENDU DE LA SESSION DE ROME DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE, PAR M. MICHEL HUBER.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. CHARLES RICHET, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Charles RICHET, président.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1925.

M. le Président met aux voix le procès-verbal de la séance du 21 octobre 1925, inséré dans le numéro de novembre. Ce procès-verbal est adopté sans observations.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune observation. En conséquence, MM. Adrien PERQUEL, CAHEN FUZIER, Robert DIAN, Marius GROSJAT et Marc CHAVANNES sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. E. LABUT, expert des Compagnies « Préservatrice » et « Motor Union », 137 bis, avenue de Neuilly, à Neuilly-sur-Seine (Seine), présenté par MM. Quintard et Adam.

M. G. RAILLARD, membre stagiaire de l'Institut des Actuaire français, 9, rue du Bouloi (1^{er}), présenté par MM. Macron et Barriol.

M. Étienne DU CASTEL, directeur général honoraire des chemins de fer, 241, boulevard Saint-Germain (VII^e), présenté par MM. Bride et Barriol.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

RÉINTÉGRATION D'UN MEMBRE HONORAIRE ASSOCIÉ.

M. le Président donne lecture de la lettre que M. COLSON a reçue de M. DE FELLNER, membre de l'Académie hongroise des Sciences et de l'Institut international de Statistique, ancien membre honoraire associé de la Société de Statistique de Paris, en vue de sa réintégration dans notre Société.

A l'unanimité, la Société décide la réintégration de M. DE FELLNER.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont il donne l'énumération.

Il fait une mention spéciale des documents suivants :

Extrait d'une étude consacrée à la mémoire de son père, M. Édouard HORN, par notre collègue, M. Émile HORN. Cette étude, qui a été présentée à l'Académie des Sciences Morales et Politiques par son auteur, sera lue avec intérêt par tous ceux qui ont approché le grand économiste que fut Édouard HORN.

Discours prononcés à l'occasion du 75^e anniversaire de la Caisse de Retraite le 25 juin 1925 à Bruxelles.

Aperçu sur la statistique ukrainienne, publié par le Bureau central de Statistique de l'Ukraine, qui constitue le premier ouvrage important sur l'Ukraine, depuis le nouveau régime politique.

NÉCROLOGIE.

M. le Président a la douleur de faire part à la Société du décès de M. Eugène TISSERAND, ancien président honoraire de notre Société.

PRÉSENTATION DE LA LISTE DES MEMBRES A ÉLIRE AU CONSEIL.

M. le Président rappelle qu'aux termes de l'article 6 du règlement intérieur, il doit communiquer à la Société la liste des candidats proposés par le Conseil d'administration pour les élections auxquelles il sera procédé dans la séance du 16 décembre.

Les membres proposés par le Conseil en vue du renouvellement partiel pour 1926 sont les suivants :

Pour la présidence : M. John-Henri DAL PIAZ, président de la Compagnie Générale Transatlantique, en remplacement de M. le Dr Charles RICHET, président sortant non rééligible.

Comme vice-président (1926-1927-1928) : M. Henri TRUCHY, professeur d'économie politique à la Faculté de Droit de Paris, en remplacement numérique de M. John-Henri DAL PIAZ, proposé pour la présidence.

Comme trésorier-archiviste (1926-1927-1928) : M. André TRIGNART, chef de division au Service de la Comptabilité générale et des Finances de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, expert-comptable (S. C. F.), membre de la Compagnie des experts-comptables de Paris, trésorier sortant rééligible.

Comme membres du Conseil (1926-1927-1928) : M. Albert AUPETIT, secrétaire général à la Banque de France, en remplacement de M. Henri TRUCHY, proposé pour la vice-présidence, et M. Émile ROYOT, membre de l'Institut des Actuaire français, examinateur à l'École des Hautes Études commerciales, en remplacement numérique de M. Marcel DE VILLE-CHABROLLE, conseiller sortant, non rééligible.

Toute candidature nouvelle devrait être adressée à notre Secrétaire général avant le 25 novembre 1925.

PRÉSENTATION, PAR M. MARCEL MOINE, D'UN FILM SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION ANTITUBERCULEUSE EN FRANCE.

M. le Président adresse ses plus vifs remerciements à M. MOINE, et au Comité national de préservation contre la tuberculose, d'avoir bien voulu faire passer sous les yeux des membres de la Société un film d'un aussi puissant intérêt et qui, par son ingénieuse présentation, est susceptible de capter l'attention du public et de rallier au Comité national de nombreux et nouveaux concours.

COMPTE RENDU DE LA SESSION DE ROME DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE STATISTIQUE, PAR M. MICHEL HUBER.

M. le Président donne la parole à M. HUBER pour présenter le compte rendu de la 16^e session de l'Institut International de Statistique qui s'est tenu à Rome du 27 septembre au 4 octobre 1925.

Notre Secrétaire général, dit M. HUBER, a bien voulu me demander de faire à la Société de Statistique un exposé sommaire des travaux de cette session, la deuxième depuis qu'a été reprise, en 1923 à Bruxelles, la chaîne des réunions biennales. L'Institut, fondé en 1885, se retrouvait ainsi après trente-huit années au siège même de sa première session, ouverte à Rome en 1887.

La séance d'ouverture a eu lieu au Palais sénatorial du Capitole le 27 septembre. MM. CREMONESI, commissaire royal pour la Ville de Rome, BELLUZO, ministre de l'Économie nationale, et BENINI, président du Comité d'Organisation, ont pris successivement la parole pour souhaiter la bienvenue aux membres de l'Institut et aux invités. M. DELATOUR, président de l'Institut, leur a répondu en remerciant le Gouvernement italien, la Ville de Rome et le Comité d'organisation qui avait eu la douleur de voir disparaître, quelques jours auparavant, son secrétaire général, M. ASCHIERI, directeur général de la Statistique italienne et membre de l'Institut International. A l'hommage ainsi rendu, M. DELATOUR joignit l'expression des regrets causés par la perte des membres de l'Institut décédés depuis la dernière session, notamment MM. PANTALEONI, Alfred MARSHALL, von MAYR, etc.

Le Président de l'Institut rappela ensuite comment avait été réalisée la collaboration de l'Institut et de la Section économique de la Société des Nations, par la constitution d'une commission d'études, dont les travaux avaient déjà abouti à la présentation de quatre rapports à la session de Bruxelles en 1923. Cette commission, formée d'un nombre égal de représentants de l'Institut et de la Section économique, a préparé quatre nouveaux rapports dont les conclusions seront soumises à l'Institut à la présente session.

Une autre commission mixte a été constituée en avril 1925, à la suite d'un accord entre l'Institut et le Bureau International du Travail, pour examiner d'un point de vue scientifique les résolutions adoptées par les deux conférences internationales de statisticiens du travail convoquées par le Bureau International du Travail à Genève en octobre 1923 et avril 1925. Quatre rapports ont été présentés à l'Institut, au cours de la session de Rome, au nom de cette commission mixte.

Sur la proposition du bureau, l'examen préliminaire des questions portées à l'ordre du jour de la session a été confié à trois sections :

- 1^o Démographie et méthode, président M. BENINI;
- 2^o Statistiques économiques, président M. COLSON;
- 3^o Statistiques sociales, président M. SAUVEUR.

Une soixantaine de membres de l'Institut, dont douze Français, étaient présents. En y ajoutant les délégués des Gouvernements et des villes, ainsi que les invités, cent cinquante personnes environ ont pris part aux travaux des sections. Les résolutions adoptées par les sections ont été soumises ensuite à la discussion et au vote de l'Assemblée plénière de l'Institut.

Les quatre questions présentées par la Commission d'études (Institut et Section économique de la Société des Nations) étaient les suivantes : Classi

fication des industries (rapporteur M. Lucien MARCH); les recensements de la production industrielle (M. FLUX); statistique internationale de la production des industries faisant l'objet des monopoles ou soumises à des droits d'accises (M. JULIN); statistique des stocks (M. METHORST).

D'autre part, les rapports présentés au nom de la Commission mixte (Institut et Bureau International du Travail) étaient les suivants : les indices du coût de la vie (rapporteur M. GIUSTI); les statistiques du chômage (M. HILTON); la statistique des accidents du travail (M. NEY), la statistique des salaires et de la durée du travail (M. HUBER).

Parmi les autres rapports soumis à l'examen de l'Institut, on citera : l'application de la méthode représentative en statistique (M. JENSSEN); les modes de constatation des décès et de leurs causes (M. HUBER); l'annuaire International de statistique des grandes villes (M. THIRRING), etc...

Sur tous ces sujets, les résolutions proposées ont été adoptées avec des amendements, parfois assez importants, apportés par les sections et par l'assemblée plénière. Un résumé des discussions et le texte des résolutions finalement acceptées sera publié dans un prochain numéro du *Journal de la Société de Statistique*.

L'Institut a accueilli favorablement une proposition de M. WILLCOX et désigné quatre de ses membres pour collaborer avec le Bureau national des recherches économiques des États-Unis, en vue de rédiger le plan d'une étude d'ensemble sur les migrations internationales.

Beaucoup d'autres travaux ont été présentés sous forme de brochures distribuées aux participants, mais n'ont pas fait l'objet de discussion en séance. Il n'est pas possible de les énumérer ici, mais on nous permettra de signaler l'intéressant travail de M. GIUSTI sur le recensement exécuté à Florence en 1810, alors que cette ville était le chef-lieu du département de l'Arno.

A la suite du rapport de M. METHORST, secrétaire général de l'Institut et directeur de l'Office permanent, sur l'activité et la situation financière de l'Office, l'Institut a voté une résolution, remerciant les gouvernements, villes et institutions dont les subventions ont permis le fonctionnement de l'Office, félicitant le directeur et ses collaborateurs et exprimant le vœu que les moyens financiers mis à la disposition de l'Office et une étroite collaboration avec les organisations internationales permettent d'étendre le travail d'information et de coordination que commandent les statuts et les résolutions de l'Institut.

Sur la proposition de M. WILLCOX l'Institut a prié le Bureau de présenter, au moins six mois avant l'ouverture de la prochaine session, un rapport sur la question de savoir s'il y a lieu de modifier les statuts de l'Institut et, dans l'affirmative, quelles modifications paraîtraient nécessaires.

Enfin l'Institut a renouvelé son bureau : Président, M. DELATOUR; Vice-Présidents, MM. WILLCOX, MATAJA, SAUVEUR; Secrétaire général, M. METHORST; Trésorier, Sir Henry REW.

Il a accepté l'invitation du Gouvernement égyptien pour la prochaine session qui se tiendra au Caire en 1927.

On voit que les séances de travail et d'étude ont été bien remplies; mais la sollicitude du Comité d'organisation avait su ménager le temps nécessaire pour les réceptions, les excursions qui sont un des attrails des réunions internationales et permettent d'établir des relations durables et utiles entre les personnes qui s'occupent, dans les divers pays, de questions analogues. Nous avons l'agréable devoir de remercier ici le Gouvernement royal et spécialement M. BELLUZO, ministre de l'Économie nationale, la Ville de Rome, la Banque d'Italie, la Caisse Nationale des Assurances sociales, l'Institut International d'Agriculture qui ont offert aux membres de l'Institut des réceptions splendides et cordiales. Nous devons également témoigner notre reconnaissance aux organisateurs des excursions aux fouilles d'Ostie, à la voie Appienne, aux Castelli romani et du voyage à Naples et à Pompéï, qui a clôturé bril-

lamment les 3 et 4 octobre la seizième session de l'Institut International de Statistique.

M. le Président remercie M. HUBER de l'analyse remarquable, qu'il vient de présenter, des travaux de l'Institut International de Statistique lors de sa récente session à Rome.

Il donne la parole à M. COLSON qui, revenant sur l'un des points signalés par M. HUBER à propos d'un rapport présenté à l'Institut International de Statistique, insiste sur l'intérêt qu'il y a à préciser les modes de détermination des indices du coût de la vie et à contrôler l'application qui en est faite.

Cette question a pris un intérêt capital depuis que le coût de la vie est considéré comme un des éléments fondamentaux de l'ajustement des salaires. En France, par exemple, les commissions départementales n'ont presque jamais la compétence convenable pour établir de bonnes statistiques. Elles se composent de membres dont les uns ont un intérêt direct à exagérer la hausse des prix, les autres manquent d'assiduité.

Le Service de la Statistique générale de la France n'a aucun moyen de contrôler leur composition et leurs travaux, n'ayant ni personnel disponible, ni crédits pour payer les déplacements de ses agents. Il ne peut que s'abstenir de publier dans ses bulletins les chiffres trop invraisemblables, et quand on le charge de les vérifier, les effets fâcheux de leur publication locale sont déjà réalisés. La nécessité de doter et d'organiser ce service convenablement ou de le supprimer a été plusieurs fois signalée sans succès.

M. Jean BOURDON a retenu, en particulier, de l'exposé de M. HUBER, que la méthode représentative en statistique avait fait l'objet d'un rapport de M. JENSSEN à l'Institut International de Statistique. Il se demande, à ce sujet, si cette méthode ne conviendrait pas au problème, auquel il s'est intéressé tout spécialement, de la statistique des familles. Il constate que, faute de moyens, le recensement de 1921 ne pourra être utilisé à cet effet et que l'on en est réduit à faire état du recensement de 1911, qui aboutit à des évaluations trop fortes, lorsqu'il s'agit de déterminer les répercussions financières de certaines lois sociales. Il suggérerait de procéder, par épreuves, sur quelques départements, à l'aide du recensement de 1921, par application de la méthode représentative.

M. HUBER répond qu'en cette matière on a fait jusqu'à présent une application excessive de la méthode représentative. En effet, des recensements on n'a tiré que la répartition des familles d'après le nombre total de leurs enfants quel que soit l'âge de ces derniers. Or, pour toutes les questions concernant les familles nombreuses, il faudrait connaître le classement des familles d'après le nombre de leurs enfants qui n'ont pas dépassé un âge déterminé, treize, seize, dix-huit ou vingt-et-un ans, par exemple. Sur ce point, toutes les évaluations publiées ont été tirées de l'enquête spéciale, effectuée en 1906 par la Statistique générale de la France, sur environ 300.000 familles de fonctionnaires, dont la composition diffère certainement beaucoup de celle de l'ensemble des familles françaises. Pour obtenir des données sérieuses, on ne pourrait se contenter d'une enquête limitée à quelques départements, en raison des changements profonds dus à la guerre, à l'immigration.

Pour être significatif, ce dépouillement, qui n'a jamais été fait jusqu'à présent, devrait s'étendre à tous les départements. D'ailleurs, actuellement, au lieu d'utiliser les données recueillies en 1921, il vaudrait mieux attendre celles du prochain recensement qui doit avoir lieu en mars 1926.

La séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
Ch. RICHEL.